

COMMUNIQUE DE PRESSE

Michel SAMMARCELLI

Président du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA)

Philippe PERUSAT

et les Membres de la Commission Tourisme, ont le plaisir de convier les professionnels du tourisme, la presse et les partenaires institutionnels,

aux **3èmes Rencontres du Tourisme** qui s'articulent autour du thème :

« Ensemble, vivons l'ESPRIT BASSIN ! »

**Le jeudi 16 février 2012,
au Théâtre OLYMPIA à ARCACHON**

Le tourisme mérite tous nos soins !

- La France est la première destination touristique mondiale.
- L'Aquitaine est la 5^{ème} région de France la plus prisée des vacanciers, avec près de 100 millions de nuitées et 15 millions de séjours sur l'ensemble de l'année 2010.
- Sur 100 vacanciers en Aquitaine, 30 choisissent la Gironde et 9 optent pour le Bassin d'Arcachon.

Les retombées économiques induites par l'industrie touristique sont donc considérables.

Il n'y a qu'à voir ces statistiques :

- Sur l'emploi, les activités touristiques représentent 5% des effectifs salariés de la région, soit une moyenne de 48 600 emplois salariés, avec un pic de 72 400 emplois au mois d'août.
En ces temps de crise économique et sociale, le secteur touristique s'érige donc en solide pourvoyeur d'emploi.
- Concernant le développement économique, les touristes injectent environ 4,2 milliards d'euros chaque année dans l'économie réelle régionale.
Cela constitue donc une source de revenus indéniable.

- Quant au Bassin, il profite chaque année de plus de 300 millions d'euros de retombées économiques directement imputables à l'activité touristique. L'emploi en profite également avec une multiplication par 3 du nombre d'emplois salariés entre janvier et août, où l'on compte entre 5 500 et 6 000 emplois.
- Les 1 400 chambres d'hôtel, 9 560 emplacements de camping, 160 lits en chambres d'hôtes, 3 000 lits en meublés, 1 100 lits en villages vacances, 2 820 résidences hôtelières et 2 800 hébergements de jeunes et de groupes, représentent la capacité d'accueil remarquable du Bassin d'Arcachon. Et c'est grâce à cette capacité que le Bassin enregistre chaque année près de 7 millions de nuitées en saison estivale.

Ainsi, ces données sont autant d'arguments démontrant la nécessité, pour les différents acteurs du tourisme (privés ou publics), de s'adapter aux évolutions de la demande des vacanciers, afin de répondre efficacement à leurs besoins et d'assurer une qualité de service à nulle autre pareille.

D'où l'importance de l'action du SIBA !

La première étape de notre action est la promotion de notre territoire en tant que destination touristique. Il s'agit de valoriser le Bassin d'Arcachon au niveau national, afin d'entretenir sa notoriété, sa réputation et donc son attractivité auprès des touristes. C'est pourquoi nous dévoilerons notre campagne de communication touristique 2012, avec en point d'orgue, la diffusion du film promotionnel destiné à la campagne télévisuelle.

Il est ensuite nécessaire d'accueillir le visiteur qui a souhaité venir à notre rencontre. C'est pour cela que nous avons développé le concept d'Esprit Bassin.

« L'esprit Bassin, c'est le cœur des habitants et des professionnels de cette région.

C'est pouvoir dire sincèrement au visiteur venu de loin que l'on regrette son départ et qu'il sera à nouveau attendu.

Car les destinations les plus belles rivaliseront de confort et de rigueur dans l'accueil du touriste.

Mais nulle part au monde, elles ne pourront concurrencer l'authenticité des habitants et des professionnels du bassin et copier leurs façons d'être.»

En résumé, cet esprit fera notre différence dans les souvenirs du visiteur. Et cette émotion ainsi suscitée construira un attachement fort entre ce dernier et notre territoire.

C'est donc pour fédérer tous les acteurs du tourisme autour de cet Esprit, que le SIBA organise les 3èmes Rencontres du Tourisme.

En effet, nous pensons qu'une performance collective est supérieure à la somme des performances individuelles. Et que par conséquent notre unité autour de cet esprit donnera une force inédite à notre territoire en tant que destination touristique.

CONFERENCE PLENIERE : l'art de recevoir !

Par Jean Didier URBAIN, sociologue spécialiste du tourisme

L'intervention de Jean-Didier Urbain sera l'occasion pour les professionnels de mieux percevoir l'aspect singulier de chaque vacancier. Ainsi, ils pourront personnaliser leur accueil, et donc répondre de façon optimale aux attentes en évolutions constantes de leur clientèle.

Comment bien accueillir ?

A la suite de cette prise de parole, un débat s'organisera sur la terrasse d'un café du port.

12 professionnels du tourisme, représentant différentes activités sur les 10 communes que compte le Bassin, échangeront sur leur conception de l'Esprit Bassin, et sur ce qui est pour eux primordial lorsqu'il s'agit de recevoir son hôte.

« Huîtres, Bassin et fantaisie » pour cultiver l'authenticité !

Lors de cette journée, les restaurateurs qui auront trouvé la recette la plus originale pour le concours « Huîtres, Bassin et fantaisie » se verront récompensés. Ce concours a pour objectif de valoriser la production ostréicole du Bassin d'Arcachon, le tourisme local et la grande qualité de ses restaurateurs auprès des professionnels du tourisme et de la presse.

La gastronomie et les produits du terroir, c'est aussi ça, l'Esprit Bassin !

Des ateliers pour mieux comprendre !

A partir de 14h15, les offices de tourisme et le SIBA proposent deux ateliers thématiques :

Atelier 1 : « Bien accueillir, ça passe aussi par Internet »

Les outils numériques se livrent à une course à laquelle les professionnels du tourisme doivent participer. Aujourd'hui, il est indispensable d'être présent sur Internet pour espérer conserver une visibilité face à la concurrence ; alors comment être bien présent sur Internet et faire la différence avec d'autres destinations touristiques ?

Les nouveaux comportements des voyageurs obligent les acteurs du tourisme à réfléchir à leur visibilité sur les outils numériques (site internet, adresse mail, nouveaux téléphones intelligents, etc).

Le SIBA et les Offices de Tourisme ont choisi de travailler sur la visibilité en ligne et le bouche à oreille virtuel de la destination Bassin d'Arcachon.

Pour cela, les professionnels du tourisme doivent se tenir informés des nouvelles tendances et des nouveaux comportements de la clientèle touristique.

L'atelier « Bien accueillir, ça passe aussi par Internet » doit balayer les différents sujets qui peuvent concerner la visibilité en ligne des professionnels du tourisme et les éléments de choix pour les clientèles touristiques :

- Les réseaux sociaux
- Le WIFI dans les établissements touristiques
- La réservation d'un hébergement en ligne
- La gestion des avis clients
- La création d'une Google Adresse
- La mobilité

L'atelier sera à la fois une **présentation des outils par les spécialistes** des Offices de Tourisme et du SIBA, mais aussi des **retours d'expériences de professionnels** du tourisme qui ont été accompagnés par les Animateurs Numériques de Territoire lors d'ateliers pratiques réalisés par les Offices de Tourisme.

Suite à cette présentation, au cours de l'année 2012, plusieurs Offices de Tourisme du Bassin proposeront des ateliers numériques pour accompagner leurs professionnels sur plusieurs thématiques liées au E-tourisme.

Les programmes des Offices de Tourisme seront présentés par les Animateurs Numériques de Territoire des communes du Bassin d'Arcachon. Un programme de rendez-vous régionaux sera également à la disposition des professionnels du tourisme du Bassin.

Atelier 2 : la location saisonnière, parlons-en !

Propriétaires de locations saisonnières et de chambres d'hôtes, agences immobilières du Bassin d'Arcachon, ils sont tous acteurs d'un tourisme qui nous tient à cœur !

Vous avez sûrement entendu parler de la réforme du classement des hébergements touristiques. En effet, à compter du 23 juillet 2012, les classements, acquis antérieurement, deviendront caduques.

Pour vous accompagner au mieux et bénéficier de la promotion de votre établissement par votre Office et le SIBA, plusieurs possibilités s'offrent à vous. C'est ce que nous souhaitons vous présenter aujourd'hui :

L'ordre du jour sera suivant :

- Rappel des procédures existantes : classement ministériel, labellisation : ce qui va changer à compter du 23 juillet 2012, avantages et procédures
- Présentation d'un projet collectif des Offices de Tourisme du Bassin autour d'une marque-label « Esprit Bassin » pour les meublés de tourisme et chambres d'hôtes du Bassin d'Arcachon

Notre ambition :

- De par sa qualité environnementale et ces espaces naturels de renommée internationale, le Bassin est une destination touristique recherchée et appréciée. L'offre en hébergement doit être à l'image de la réputation de la destination
- Pour que la destination puisse devenir véritablement compétitive sur le secteur de la location, il faut qu'aujourd'hui, la réforme autour du classement puisse devenir un nouveau prétexte à qualifier une offre encore plus grande :

Càd inciter de nouveaux propriétaires à une démarche de classement ou de labellisation.

Notre objectif :

- Proposer des biens de qualité
- S'unir et travailler ensemble
- Disposer d'un étendard commun pour communiquer sur le « Bassin d'Arcachon »

Les meublés et les chambres d'hôtes sont des produits à part entière qui méritent une approche fine et complète. Nous avons tout à y gagner, en communication, en relation de confiance avec les prestataires, par rapport à d'autres destinations.

Pour cela, les Offices de tourisme des 10 communes du Bassin se mobilisent ENSEMBLE pour que le Bassin devienne plus que jamais compétitif sur le secteur de la location !

2/ Présentation des intervenants :

- En préambule, Nathalie FOULON de l'Agence Carnot Immobilier d'Arcachon, Présidente de la Chambre Syndicale des Agences immobilières de la Région d'Arcachon
 - o Quelques données sur la location saisonnière sur le Bassin gérée par les agences immobilières du Bassin (nombre de biens gérés, taux d'Occupation moyen)
- Elisabeth VUILLET, Service Qualité au Comité Départemental du Tourisme de la Gironde
 - o Tout savoir sur la réforme nationale du classement officiel des meublés de tourisme : avantages et procédure
 - Comment, par qui, procédure de classement
 - Avantages fiscaux et acceptation des chèques Vacances
 - Une meilleure promotion, une visibilité décuplée
 - Une commercialisation facilitée (plateforme de réservation en ligne)

- Jean Pierre LAVAILL, consultant tourisme en charge d'accompagner le SIBA dans la création d'un label autour de la marque « Esprit Bassin » pour les meublés et chambres d'hôtes du Bassin
 - Comment, par qui ?
 - Les critères de sélection
 - L'engagement du propriétaire de meublé
 - Les outils mis en commun

Questions / réponses ? (25 min)